

# DES PLACES EN CRÈCHE POUR NOS EMPLOYÉ.E.S

**Company name :** BARBARA SARL

**Activity sector :** Enseignement

**Company category :** PME

## Description of the action

Barbara Sarl a mis en place une possibilité d'inscription dans ses structures pour les enfants de ses collaboratrices et collaborateurs frontaliers ou luxembourgeois.

## Context

Devant la difficulté que peut présenter un retour au travail et l'anxiété de laisser son enfant auprès de personnes et valeurs inconnues dans un premier temps, Barbara Sarl a décidé d'offrir la possibilité à ses collaborateurs d'inscrire leurs enfants dans ses structures pour prévoir un retour plus serein au travail et cohérent avec leurs horaires.

## Objectives

L'objectif principal est d'offrir aux jeunes parents une solution pratique et concrète pour garder leurs enfants et ainsi leur permettre de concilier au mieux leurs vies professionnelle et familiale tout en bénéficiant des valeurs et des pédagogies utilisées et partagées par tous.

## Approach

Les enfants sont accueillis et accompagnés au quotidien par une équipe de professionnels, mais pas sur le groupe auquel le parent est assigné, et les tarifs appliqués sont ceux des "chèques-service".

## Impact

Les jeunes parents ont la possibilité de continuer à travailler dans le cadre d'une organisation plus facile et plus pratique. Ils sont rassurés de savoir leurs enfants gardés à proximité, et aux mains de professionnels dont ils reconnaissent les compétences. Ils n'ont pas besoin de courir, le matin comme le soir, pour déposer ou récupérer leurs enfants. Les sources de stress liées à ces contraintes organisationnelles sont donc évitées. Cette possibilité facilite certainement la reprise professionnelle après les congés de maternité et parentaux, et tant les pères que les mères profitent de ce service.

## « To do »

- Permettre à chacun de trouver ses marques en accompagnant le retour au travail - Reprendre les conditions d'inscriptions avec toutes les parties concernées - Garder l'esprit convivial important au sein de nos structures mais juste et équitable en terme d'accompagnement

## « Not to do »

- Laisser le parent intervenir sur le même groupe que son enfant - Laisser les parents rendre visite à leur enfant à n'importe quel moment de la journée.